



Grandvillers Aux Bois - Beaupuits

Bulletin Municipal - Novembre 2016

Le mot du Maire

La fin de l'année approche et, bien que les nuits s'allongent et que l'hiver arrive, c'est le temps réjouissant des fêtes, qui ravissent et charment les petits et les plus grands. Dimanche prochain, avec les conseillers, nous retrouverons nos plus anciens pour partager un repas et surtout un moment de convivialité.

Cette fin d'année 2016 devait connaître le début des travaux d'aménagement de la rue du Bois de Coupelle, en vue de faire ralentir les véhicules de la route départementale 36, mais malheureusement, comme je l'évoquais dans le précédent bulletin, le temps administratif peut paraître parfois bien long : des compléments d'informations nous étant demandés notamment sur des comptages de véhicules. D'autres travaux sont programmés en 2017, comme l'accessibilité des établissements recevant du public, pour la salle polyvalente, la mairie, l'école et les églises, faisant suite au diagnostic réalisé au cours de l'automne. Concernant le colombarium, la demande de dérogation pour commencer les travaux n'a pas encore été accordée et le projet est par conséquent reporté en 2017.

Pour nos plus jeunes, depuis plusieurs années, le syndicat scolaire réfléchit à la construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire sur la commune de Bailleul-le-Soc. Ce projet, qui sollicite beaucoup de motivations et d'implications, commence à prendre forme avec la phase de sélection d'un architecte.

Après une pause, 2017 sera une année électorale importante avec les élections présidentielles et législatives en avril/mai et juin prochains. Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire en mairie, lors des permanences du lundi soir ou de celle du 31 décembre de 10h à 12h pour les dernières inscriptions.

En cette fin d'année, avec l'ensemble des conseillers municipaux que je tenais à remercier pour leur coopération, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et une très bonne année 2017.

Bertrand Candelot



Les échos du conseil

Voirie : Le projet de modification de voirie de la rue du Bois de Coupelle avance malgré le retard pris dans le traitement administratif du dossier. Plusieurs options avaient été retenues, toutes ayant pour but de réduire de manière significative les excès de vitesse, souvent constatés sur cette départementale, pour sécuriser cet axe et ses riverains.

La solution retenue consiste en la mise en place de feux de récompense sur le carrefour au niveau de la salle polyvalente. Objectif triple : permettre aux piétons de traverser en toute sécurité, sécuriser le carrefour en supprimant la priorité à droite, et stopper les véhicules circulant à plus de 50km/h sans pénaliser ceux qui respectent la limitation de vitesse.

D'autre part un plateau ralentisseur sera installé à l'entrée du village (coté Cressonsacq) avant les premières habitations. Le panneau d'entrée d'agglomération sera déplacé d'une cinquantaine de mètres et le passage du plateau sera limité à 30 km/h.

Une convention est en cours de signature par le conseil général, à l'issue une réunion avec les riverains sera organisée pour une présentation plus exhaustive.

Accessibilité des lieux publics aux handicapés : La commune a mis en place un plan de travaux sur trois ans visant à mettre aux normes l'ensemble des lieux recevant du public. Les diagnostics ont été faits et des solutions ont été proposées par la société APAVE. Ainsi un peu plus de 33 000 € vont être investis dans l'école, la mairie, la salle des fêtes et les églises. Des rampes (amovibles ou non) seront installées pour permettre l'accès en fauteuil à ces lieux, les toilettes de la salle des fêtes seront complètement rénovées, d'autres travaux de moindre importance seront également réalisés.

D'autre part, nos cimetières n'étant pas éclairés, il nous a été demandé de fixer des horaires d'ouverture diurnes. Des panneaux d'information seront installés sur les portails.

Balayage des rues : un passage de la balayeuse de l'entreprise Véolia est prévu le 21 décembre. Le contrat passé avec l'entreprise n'inclut pas le balayage des trottoirs, chacun est invité à tenir son trottoir propre et à ramasser les feuilles qui tombent de ses arbres.

Les illuminations dédiées aux fêtes de fin d'année de la commune seront allumées fin novembre. Cette année, un nouveau cordon va être mis en place sur la façade sud de l'église de Grandvillers Aux Bois pour compléter les illuminations déjà en place.

Retour sur les évènements

SORTIE COMMUNALE AU PARC DE BELLEWAERDE

Les deux cars prévus étaient complets avec 112 passagers, nous obligeant même à refuser quelques retardataires. Un voyage sans encombres ; les horaires ont été respectés et nous avons pu profiter pleinement de cette journée. Bellewaerde est un parc pour la famille, mêlant zoo et attractions, la météo s'est maintenue et aucun coup de soleil n'est à déplorer. La commission fêtes et cérémonies travaille déjà à l'organisation du prochain voyage, prévu en Juin 2017.



FÊTE NATIONALE ET REPAS DU COMITÉ DES FÊTES

Comme tous les ans la cérémonie de commémoration a eu lieu au monument aux morts de Beaupuits. Après l'apéritif offert par la commune, les soixante convives se sont retrouvés autour d'une « pasta paëlla » préparée sur place. Pour beaucoup cela a été une agréable découverte.

Aucune frustration pour les passionnés du Tour de France qui ont pu suivre l'arrivée de l'étape du jour sur le grand écran installé pour l'occasion.



CONCOURS DE BELOTE DU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Grandvillers aux Bois organisait le 1er octobre son troisième concours de belote de l'année. 22 équipes se sont rencontrées et ont joué dans la bonne humeur. Les vainqueurs ce soir là sont Pascal et Pauline d'Armancourt.

Le prochain concours est prévu le 3 décembre à 20h à la salle polyvalente. Pour tout renseignement contactez Frédéric Blanchot au 06 24 85 02 83.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Avec une météo clémente, le 11 Novembre a réuni une trentaine de personnes au monument aux morts. Aînés et jeunes ont pu partager un moment agréable autour d'un verre juste après la cérémonie.

Sensible aux traditions et à notre histoire, le conseil municipal vous invite à participer aux différentes cérémonies qui sont de bons moments de convivialité.



Informations

Repas des anciens :

Comme tous les ans, les villageois de 60 ans et plus sont conviés pour un repas de fin d'année à la salle des fêtes de Grandvillers aux Bois. C'est le traiteur « la petite marmite » d'Estrées Saint Denis qui a été retenu pour régaler les convives. Le rendez-vous est fixé au 4 décembre à midi.

L'association « familles rurales » reprend son souffle :

Un nouveau départ pour familles rurales, l'association renaît après une période d'inactivité. Voici les principales dates à retenir :

- 28 janvier 2017 : sortie à Troyes pour les soldes
- 11 mars 2017 : fête des grand-mères et grand-pères
- 13 mai 2017 : bourse aux vêtements
- 24 juin 2017 : visite des hortillonnages à Amiens
- 25 novembre 2017 : bourse aux jouets
- 9 décembre 2017 : marché de Noël à Reims



Pour plus d'infos : C.Khalifa (06.10.33.26.28) E.Boulenger (06.04.06.22.35)

Le club des retraités vous permet de passer une après-midi de distraction tous les mois. Vous pouvez jouer aux cartes, aux jeux de société, rire, échanger, rompre la solitude... Si vous êtes intéressés, contactez Brigitte (03.44.41.43.93) ou Jean-Claude (03.64.21.48.63)

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS :

Les rendez vous du Comité des Fêtes :

19 novembre : Soirée Beaujolais
3 décembre : concours de Belote

Les après-midi du club des retraités :

Lundi 21 novembre
Lundi 19 décembre
Lundi 23 janvier

Retrouvez encore plus d'informations sur le site internet de la commune
www.grandvillersauxbois-beaupuits.fr

MAIRIE DE GRANDVILLERS AUX BOIS :

1, Rue du Calvaire
Téléphone : 03 44 41 07 27
E-Mail : mairie-gab@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Permanence le lundi soir de 18h à 19h30.
Pendant les vacances scolaires, seule la permanence du lundi soir est assurée.